



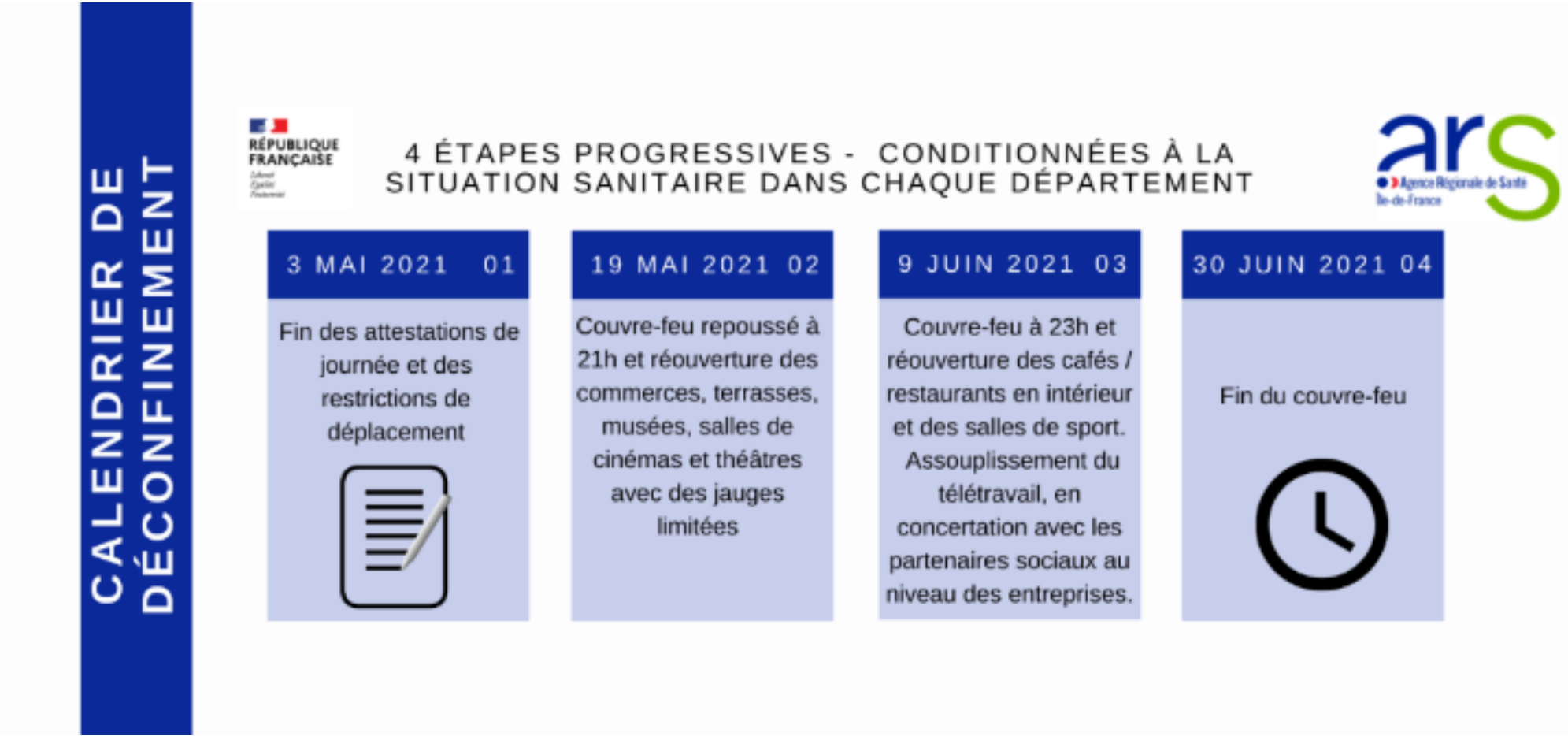
Infolettre N°27 - 5 mai 2021



On peut se le dire maintenant : il y a quelques mois, le mouvement engagé avec *Covid Stop ensemble* était un peu une gageure : faire converger autour d'un ensemble d'actions partagées des partenaires - associations, collectivités, animateurs de CLS, professionnels - dont les points de vue étaient différents, dont les savoir-faire étaient différents, dont les implications dans le champ de la santé étaient différentes. Pas habituel, comme affaire... Certains d'entre nous étions « dans la santé publique » depuis toujours, d'autres n'avaient jamais parlé prévention. Aujourd'hui, dans la plupart des communes, des territoires, il y a des acteurs de *Covid Stop ensemble*. Nous nous sommes constitués en une coalition diverse, vaste, parfois interrogative, mais toujours déterminée. Nous apprenons les bonnes pratiques des amis d'une autre association, des collègues d'une autre commune.

C'est cet esprit et cette pratique de la coalition, du partage, qu'il va nous falloir préserver et développer dans la période qui s'ouvre. Affronter les variants par une augmentation du dépistage, veiller à ce que les élargissements de vaccination profitent aussi aux personnes éloignées, nous assurer que la santé de nos voisins est préservée en cette période de crise durable : nous aurons à renouveler notre énergie. Le déconfinement progressif ne signifie pas que les quartiers et les villes ont moins besoin de notre action : cela signifie qu'elle doit prendre bien plus d'ampleur. Franchement, nous sommes petit à petit en train d'inventer un morceau de santé citoyenne, parce que c'est bien ça qui non seulement viendra à bout de l'épidémie, mais sera la santé publique des années à venir.

Luc Ginot
Directeur de la Santé Publique



Intégrer les habitants à la lutte contre la Covid : l’approche communautaire du collectif d’habitant-e-s de Trappes (78)

Le déconfinement progressif annoncé nécessitera d’accentuer les actions de prévention et de sensibilisation autour des gestes barrières. Afin de toucher un large public, l’approche communautaire et participative peut être un levier pour améliorer l’adhésion des populations à ces messages. Ainsi, dans le cadre de l’opération « Covid Stop ensemble » le Collectif « Ensemble on va plus loin » se place dans une démarche de dialogue entre habitant-e-s, en s’appuyant sur les connaissances, compétences et pratiques déjà en place, pour venir les abonder sur la base des recommandations sanitaires auxquelles l’équipe se forme elle-même au travers des formations du CODES 93. Ces femmes engagées dans le collectif mobilisent plusieurs outils pour agir : le **micro-trottoir**, outil sur lequel elles ont développé une vraie qualité et qui leur permet d’être en prise avec les préoccupations des habitants, la **lettre aux habitant-e-s**, outil de relais de ces préoccupations et de partage de ressources, et la **mini-série** en cours de réalisation, support de valorisation des compétences et pratiques des habitant-e-s face au stress.



En effet, après avoir vécu elles-mêmes une période de stress important cet hiver, et après que certaines d’entre-elles aient suivi la formation du CODES 93 sur le sujet, elles ont recensé leurs stratégies « anti-stress » dans l’idée de réaliser de courtes vidéos sur le sujet avec le soutien d’un médiateur de la ville, vidéaste, mettant en lumière leurs pratiques :

- « prendre soin de soi » (sport, balade en nature, musique, spiritualité...) ;
- « prendre soin des autres » (cuisiner, jardiner, coiffer, aménager, rencontrer, échanger...) ;
- « s’appuyer sur l’entourage » (cultiver ses relations familiales, faire des activités avec ses enfants...).

L’idée est, dans un premier temps, de se mettre en scène pour ensuite aller à la rencontre des autres habitants du quartier, recueillir leurs témoignages et constituer une « banque de ressources » locales et facilement mobilisables pour faire face au stress.

Focus sur : les émissions « vies de familles » des caisses d’allocations familiales

Les caisses d’allocations familiales ont développé une série de courtes vidéos sur leur plateforme « Vies de familles ». Le 23 mars 2021 a été publié un support sur le thème de la santé mentale : « Crise : comment tenir bon psychologiquement ? », afin de donner informations et conseils en temps de crise.

« Depuis plus d’un an maintenant, nous vivons collectivement une période difficile, liée à la crise du Covid-19. Informations anxiogènes, confinement, couvre-feu, gestes barrières... dans ce contexte, plus de 20 % des Français avouent avoir sombré dans un profond mal-être. Alors, comment faire face aux inquiétudes ? Pourquoi prendre soin de soi ? Comment tenir bon psychologiquement et garder le moral ? »

Réalisée sous un format de 30 minutes, ce support est facile à comprendre et mobilise de nombreux pictogrammes FALC (Facile à lire et à comprendre), notamment à destination des populations étrangères ou en difficultés de compréhension.

Pour retrouver l’émission des CAF « Crise : comment tenir bon psychologiquement » :

[Cliquez ici](#)

Comment favoriser la participation des habitants-usagers-citoyens dans la lutte contre la Covid ?

Aujourd’hui, si mettre en avant la participation des populations est devenu une démarche quasi habituelle pour les décideurs, celle-ci peut englober de multiples formes de partage et d’exercice.

En effet, certains décideurs distinguent différentes modalités de participation comme **l’information**, **la consultation**, **la concertation** et **la co-production**. Ils s’appuient sur une multiplicité d’approches visant à prendre en compte l’équilibre des relations de pouvoir entre décideurs et habitants-usagers-citoyens. Afin de favoriser pleinement la

participation des habitants-usagers-citoyens, il est nécessaire, d'une part, de créer les conditions favorables pour que celle-ci émerge et perdure. D'autre part, il est important que les divers avis soient pris en compte tout au long du projet sur lequel ils se sont mobilisés : de l'analyse des besoins au moment du diagnostic, aux choix des orientations, à la mise en œuvre des interventions, et pour finir au bilan/évaluation. Pour s'impliquer, un habitant-usager-citoyen a besoin d'**être reconnu, d'être en relation avec d'autres, de voir ses idées discutées et cela dans un cadre clair, bienveillant, sans asymétrie de pouvoir et dans une temporalité définie.**

Pour cela, on doit semer des graines, irriguer, favoriser des temps d'échanges, faire rencontrer des personnes ressources, promouvoir des outils d'information et des formations accessibles au plus grand nombre. C'est ce qui est fait dans le cadre des web conférences et de l'infolettre, afin de faciliter la montée en compétences d'habitants-usagers-citoyens.

On le voit, l'enjeu est important, mais ô combien complexe. Le [dossier Promosanté](#) en décrit la démarche, les ingrédients nécessaires et les points de vigilances pour s'inscrire dans une démarche qualité de la participation.

Calendrier du déconfinement partie 1 – En mai, fait ce qui te protège et nous protège !

Le mois de mai sera marqué par le début d'un assouplissement de certaines mesures sanitaires. Depuis **le 3 mai, les déplacements en journée ne sont plus limités à dix kilomètres** et c'est la fin des attestations. Les **élèves des collèges et lycées retournent en classe**, une semaine après les écoliers. Pour l'ensemble des lycéens et pour les collégiens de 4e et 3e des départements où la circulation du virus est élevée, les cours se tiendront en demi-jauge. A partir du **19 mai, le couvre-feu passera à 21 h** et **les commerces** actuellement fermés, **les terrasses de bars, cafés et restaurants, les musées, cinémas, théâtres pourront ouvrir à nouveau**, avec des jauges limitées.

Face à ces nouvelles mesures d'assouplissement, la stratégie « **Tester, alerter, protéger** » doit être renforcée. L'arrivée des autotests en pharmacie depuis le 12 avril complète l'offre existante de tests réalisés par des professionnels, sans se substituer à l'existant (tests RT PCR et antigénique). Ces autotests sont à utiliser en particulier après un évènement pour lequel le risque de transmission est identifié (visites, réunions de famille, regroupements collectifs). Il est également recommandé pour une utilisation auprès de catégories de populations insuffisamment testées aujourd'hui (collégiens, lycéens à partir de 15 ans, étudiants et personnes éloignées du soin selon la Haute Autorité de Santé). [En milieu scolaire](#), **l'autotest doit être déployé avec le retour des élèves** afin d'avoir un impact significatif sur la circulation du virus. A partir du 10 mai, les élèves de plus de 15 ans pourront réaliser un autotest par semaine à titre d'apprentissage au sein de leur établissement, avec accord parental et sous la supervision d'un adulte formé. **Auprès des populations éloignées du soin et du dépistage**, avec des niveaux de littératie variables : un déploiement encadré par l'Etat, avec remise de matériel d'autotests, a été lancé le 8 avril pour les populations en grande précarité avant d'envisager un déploiement plus large.



VRAI / FAUX : Vaccination

- Les jeunes mineurs doivent se faire vacciner.** **Faux** : les mineurs ne sont pas pour l'instant concernés par la vaccination anti-Covid-19.
- La vaccination est gratuite et n'est pas obligatoire.** **Vrai** : aucuns frais ne seront avancés lors de la vaccination.
- Après avoir été vacciné.e, je peux enlever mon masque.** **Faux** : il est important de continuer à appliquer les gestes barrières, même vacciné.e.
- Je peux me faire vacciner même si j'ai déjà eu la Covid.** **Vrai** : en respectant un délai de 3 mois après la contamination.
- Je ne peux pas me faire vacciner si j'ai des allergies.** **Faux** : il faut uniquement en parler lors de la consultation avant la vaccination.

Calendrier du déconfinement partie 2 – En juin, pensons vaccin !

A partir du **9 juin 2021**, le **couvre-feu national passera de 23 h à 6 h**. Les **intérieurs des cafés et restaurants** seront autorisés à ouvrir, tout comme les **salles de sport**. Ainsi, les protocoles sanitaires, encore à l'étude, seront adaptés pour permettre une reprise en minimisant les risques de contaminations dans les lieux clos : aération régulière, désinfection des surfaces, jauge d'accueil des clients, distanciation des tablées de 6 personnes maximum, mise en place d'un QR code... Par ailleurs, **les règles de télétravail seront assouplies**. Aujourd'hui systématisé partout où il est possible, à raison de 4 jours minimum par semaine, le [protocole national en entreprise](#) sur le télétravail sera revu en concertation avec les partenaires sociaux. L'assouplissement du télétravail devra s'accompagner d'une vigilance dans les transports en commun ou en cas de co-voiturage.

Enfin, quatrième et dernière étape de ce déconfinement : la **fin du couvre-feu au 30 juin 2021**. Seront alors revues les limites maximales d'accueil de public et de jauges en fonction des situations sanitaires locales. Par ailleurs, la mise en place d'un pass sanitaire est à l'étude pour permettre l'ouverture des lieux de cultures, des établissements sportifs, des salons et des foires avec la présence d'un public (potentiellement dès le 9 juin).

Les étapes de ce calendrier pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop, à savoir un taux d'incidence supérieur à 400 infections / 100 000 habitants, une augmentation brutale du taux et/ou un risque de saturation des services de réanimation. La tenue de ce calendrier dépendra également du rythme de la vaccination pour atteindre une immunité collective suffisante afin de casser les chaînes de contamination du virus. Dans ce contexte ouvriront, dans les jours à venir, des très grands centres de vaccination dans chaque département, permettant de réaliser plus de 10 000 injections par semaine.



Même vacciné.e, j'applique
les gestes barrières



Boîte à outils

Calendrier de déconfinement : retrouvez toutes les ressources, affiches et guides, dans le cadre du déconfinement sur le [site du gouvernement](#).

Favoriser la participation des habitants-usagers-citoyens : Retrouvez plus d'informations sur ce thème sur le site de l'Organisation mondiale de la santé ([la charte de promotion de la santé](#)).

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... Ecrivez-nous !
Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).